



Projet d'appui à la rénovation du réseau des Instituts Supérieurs d'Etudes Technologiques (ISET)



CONSULTATION N° 36/25

Termes de référence
Pour le recrutement d'un(e) expert(e) en :
Achat et passation des marchés

Mai 2025

Table des matières

1 - CONTEXTE DE L'ACTION.....	3
2- MISSION DU EXPERT	3
3 - QUALIFICATIONS ET PROFIL DE L'EXPERT	4
4 - DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION	5
5- SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT	5
6 - CONFLITS D'INTERET	6
7 - CONFIDENTIALITE	6
8- MANIFESTATION D'INTERET	6
9- MODELE DE CV	8

1 - CONTEXTE DE L'ACTION

Le projet de rénovation du réseau des 25 Instituts Supérieurs d'Etudes Technologiques (ISET) s'inscrit dans le cadre d'un accord de conversion de dette signé entre les gouvernements tunisiens et français et géré par l'Agence Française de Développement. Il vise à améliorer l'employabilité des diplômés des ISET pour faciliter leur insertion sur le marché du travail, grâce à des collaborations renforcées avec les partenaires socio-économiques locaux et des partenariats ambitieux avec le réseau des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) français.

Ce projet est structuré en deux composantes :

- La première composante sera mise en œuvre par un appel à projets lancé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tunisien (MESRS). Il ciblera 11 ISET bénéficiaires avec pour objectif la rénovation de leurs parcours de formation et l'amélioration des conditions d'enseignement et d'accompagnement des étudiants en vue de faciliter leur insertion sur le marché du travail. Les ISET lauréats bénéficieront de financements dédiés pendant trois ans afin de moderniser leur offre pédagogique et de renforcer leurs capacités de pilotage
- La deuxième composante financera des appuis transversaux visant le renforcement des capacités de l'ensemble du réseau des ISET, à l'échelle des établissements et au niveau central. L'objectif est de permettre une plus grande autonomisation des établissements et de promouvoir des partenariats renforcés avec le monde économique en suscitant des partages de bonnes pratiques et en renforçant les capacités d'animation du réseau et d'accompagnement par le MESRS.

Afin d'atteindre ces objectifs, le MESRS lance un appel à candidatures sur une base compétitive pour **le recrutement d'un(e) expert(e) en achat et passation des marchés** dans le cadre du dit-projet afin de garantir la conformité, l'efficacité et l'atteinte des objectifs en matière d'achats publics.

MISSION DE L'EXPERT (E) EN ACHAT ET PASSATION DE MARCHE :

En étroite collaboration avec le coordonnateur national du projet, l'expert sera chargé de l'assistance technique, et l'accompagnement technique dans la passation des marchés en se basant sur le manuel des procédures opérationnelles, les directives de l'Agence Française de Développement (AFD) et la réglementation Tunisienne en matière de passation des marchés.

L'expert aura pour mission d'assister le MESRS dans les actions suivantes :

➤ **Procédure de choix des fournisseurs de biens, d'équipement et de services :**

- Préparer / Examiner les plans de passation de marchés du projet.
- Préparation des dossiers d'appel d'offres, demandes de propositions, Cahier des charges et autres documents contractuels sur la base des spécifications techniques et en conformité avec la réglementation nationale des marchés publics et des Directives de Passation des Marchés du bailleur de fond, tout en respectant les règles et bonnes pratiques internationales en matière de transparence et d'équité.

- La rédaction du rapport d'évaluation financière et technique des offres en collaboration avec le comité d'évaluation compétent ;
- L'établissement et la rédaction des contrats entre le (MESRS/DGET) et les fournisseurs adjudicataires après un avis de non-objection de la commission des marchés compétente
- Le suivi, le respect des délais et des modalités d'appel d'offres du Plan de Passation des Marchés (PPM).
- La contribution aux audits.

➤ **Conseils et assistance au coordonnateur du projet et à tous les membres de l'équipe de projet :**

l'expert apportera à tous les membres des équipes projet et au coordonnateur du projet le conseil et assistance dans :

- La phase d'élaboration des termes de références
- La préparation des dossiers d'appels d'offres ;
- La phase d'ouverture des plis et l'évaluation technique des offres financières ;
- L'assistance de clarifications aux demandes des soumissionnaires ;
- La réponse aux commentaires de la commission des marchés ou du bailleur de fond ;
- Les techniques de rédaction du rapport d'évaluation des offres ;
- La rédaction des contrats;
- La gestion de l'exécution des marchés.

Pour accomplir sa mission, l'expert travaille sous la supervision du MESRS, du coordonnateur national et en étroite collaboration avec les autres membres de l'USP et les partenaires du projet.

L'expert exécutera sa mission dans un cadre contractuel avec le MESRS selon les procédures établies.

Il s'agit d'un poste à **temps partiel, rémunéré** à travers un contrat avec le MESRS pour une année renouvelable.

Il/elle sera chargé (e) éventuellement d'exécuter toutes autres tâches qui seront demandées par le chef du Projet, en rapport avec l'achat et la passation des marchés.

3 - QUALIFICATIONS ET PROFIL DE L'EXPERT

En raison de la nature de la mission, le profil recherché correspond à celui d'un expert disposant des qualifications et des compétences confirmées en passation des marchés. Il/elle doit remplir les conditions suivantes :

- Un diplôme minimum de master ou équivalent;
- Une expérience significative au moins de cinq ans en matière de passation de marché selon la réglementation Tunisienne en vigueur;
- Une expérience d'au moins 5 ans avec au moins un bailleur de fonds (Union Européenne/AFD/Banque mondiale/autres banque de développement) ou tout autre opérateur de coopération technique
- Une expérience confirmée dans la gestion des projets nationaux et surtout internationaux ;
- Une bonne capacité dans la rédaction des cahiers des charges et des termes de références ;

- Des compétences en matière de négociation et conclusion de contrats d'achats publics ;
- Une bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication).
- Une bonne connaissance du système national de l'enseignement supérieur, de ses enjeux et de ses priorités, ...
- Il serait fortement souhaitable que le expert ait une expérience prouvée dans des missions pertinentes (type : PAQ, TEMPUS, ERASMUS+, PARES II, etc.).

Les aptitudes suivantes sont requises pour l'exécution de la mission :

- Avoir une aisance relationnelle et être en mesure d'entretenir des relations suivies avec des partenaires au plus haut niveau.
- Être doté d'un esprit d'analyse et de synthèse des informations techniques et organisationnelles recueillies.
- Faire preuve d'aptitudes rédactionnelles.
- Avoir une bonne capacité de communication orale et écrite en français, et en arabe.

Pour éviter tout conflit d'intérêt, les membres de l'équipe projet sélectionné dans le cadre de l'appel compétitif du projet de coopération ADIUT/ISET ne peuvent pas participer à cette consultation.

4 - DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION.

La charge de travail hebdomadaire minimale obligatoire en présentiel est estimée à trois (03) jours par semaine soit l'équivalent de (150H/J) par an destinés au travail et aux rencontres avec l'équipe du projet.

La date de démarrage de la mission est prévue pour **le mois de juin 2025** et sera fixée définitivement par le MESRS lors de la négociation du contrat. La mission se déroulera sur une période d'une année renouvelable pendant la durée du projet sous réserve de performance et selon les conditions stipulées dans le contrat.

Les performances de l'expert seront évaluées périodiquement par le MESRS sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le bailleur de fonds et serviront de base au renouvellement du contrat.

Le lieu de travail de l'expert sera dans les locaux du MESRS /DGET avec des réunions périodiques de coordination qui auront lieu au ministère ou à la Direction Générale des Etudes Technologiques (DGET). Des visites de terrain et des déplacements dans les ISET et autres structures et organismes concernés par le projet, en dehors du lieu normal d'affectation, sont également à prévoir pour la mission de l'expert.

En outre, le MESRS lui fournira la logistique nécessaire pour l'accomplissement des prestations demandées et en particulier les moyens de communication et de déplacement sur site pour les besoins de la mission.

5- SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Une commission de sélection des candidatures, établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	25
Expériences générales de l'expert	30
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	15
Formation complémentaire en passation de marchés	10
Expérience avec les bailleurs internationaux (BM, UE...)	10
Expérience dans des projets similaires (secteur, taille)	10
Total	100

Un PV de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par la commission qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de **70/100** est requis pour être éligible. Tout candidat ayant « zéro » dans l'une des premières rubriques ayant trait avec le domaine de passation des marchés est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Le candidat ayant obtenu le meilleur score sera invité pour un entretien durant lequel seront négociés et approuvés :

- Les conditions de mise en œuvre de la mission ;
- L'approche méthodologique et la coordination avec les autres missions de l'USP ;
- Le contenu des livrables ;
- La proposition de rémunération y compris les obligations fiscales.

Si l'entretien n'est pas conclusif, la commission invitera le candidat suivant.

6 - CONFLITS D'INTERET

Les experts en conflits d'intérêt, doivent le déclarer au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

Tout fonctionnaire doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

7 - CONFIDENTIALITE

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

8- MANIFESTATION D'INTERET

Les experts individuels, désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits dans la mission, doivent présenter un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- **Lettre de candidature**, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Direction des études technologiques au MESRS.

- **Curriculum vitae**, retraçant ses principales qualifications et expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission, ainsi que toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint en Annexe des présents termes de références (**tout autre format utilisé engendrera le rejet de la candidature**).
- **Tout autre document** jugé nécessaire par le candidat **en rapport avec la nature de la mission**.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Une copie des pièces justificatives (i) des diplômes, (ii) des expériences du candidat, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- Tout autre document jugé nécessaire par le candidat.

Les manifestations d'intérêts devront être déposées dans des enveloppes fermées, directement par voie postale à l'adresse du MESRS indiquée ci-dessous ou déposées directement au bureau d'ordre central du MESRS, et ce, au plus tard **le lundi 16 juin 2025** à 11h00, heure locale, avec la mention suivante:

« NE PAS OUVRIR »

Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt

«Recrutement d'un expert en passation des marchés dans le cadre du projet de rénovation du réseau des ISET / ISET-IUT (CTN-1242) »

Bureau Appui à l'employabilité au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Avenue Ouled Haffouz, 1030 Tunis .

La version numérique du dossier de candidature doit être envoyée, dans le même délai, par e-mail à l'adresse suivante :

usp.priset@mes.rnu.tn

Le cachet du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et la date d'envoi des dossiers de candidature, via l'e-mail mentionné, font foi.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs candidatures durant soixante (60) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des candidatures.

Toute candidature parvenant après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non parvenue.

Annexe 1. CV DU CANDIDAT :

1. Nom et prénom:

2. Date de naissance :

Nationalité :

3. Niveau d'études :

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Spécialité

4. Compétences clés :

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels :

6. Autres formations :

7. Langues : (bon, moyen, médiocre)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

8. Expérience professionnelle :

Depuis - Jusqu'à	Employeur	Poste

9. Expérience du candidat qui illustre le mieux les compétences pour la mission :

	Projets	Détail des compétences spécifiques à la mission
1	Nom du projet : Année : Lieu : Client : Poste : Activités:	
2	Nom du projet : Année : Lieu : Client : Poste : Activités :	

10. Lien (s) vers le Portfolio numérique :